

## **Quid de l'augmentation des taxes dans les EPF ?**

*Interpellation Josiane Aubert – 12 décembre 2012*

Suite aux décisions du Conseil des EPF d'augmenter fortement les taxes d'étude, je pose les questions suivantes:

1. Le Conseil fédéral a-t-il l'intention d'augmenter la somme consacrée au soutien des bourses pour permettre aux cantons de soutenir en conséquence les étudiants qui seront mis en difficulté par ces augmentations ?

2. Les cantons devront intervenir plus fortement par le biais des bourses pour éviter que des jeunes renoncent finalement à entreprendre des études dans les EPF. Le Conseil fédéral a-t-il quantifié le report de charges sur les cantons que représente l'augmentation des taxes ?

3. Les milieux économiques rappellent régulièrement que les entreprises manquent d'ingénieurs : la politique d'augmentation des taxes annoncée par les EPF est-elle, aux yeux du Conseil fédéral, compatible avec les efforts entrepris pour pallier à cette pénurie dans les professions MINT ?

4. Le parlement a augmenté le budget des EPF lors du traitement du message FRI dans les deux chambres. Cette augmentation a été essentiellement motivée par l'augmentation du nombre des étudiants. Comment le Conseil fédéral analyse-t-il la décision des EPF face aux taxes, en relation avec les décisions du Parlement de soutenir plus fortement les EPF par la Confédération ?